



BAC GÉNÉRAL 2026

Les épreuves écrites démarrent demain



Le baccalauréat général session de juin 2026 va se dérouler du 2 au 5 juin sur l'ensemble du territoire national. Les épreuves regrouperont 101 856 candidats répartis en 301 centres d'examen. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a rappelé que les téléphones portables et les calculatrices programmables sont interdits dans les centres d'examen.

Des candidats au baccalauréat/Adiac

Page 5

COOPÉRATION

La BADEA veut s'engager davantage au Congo



Abdullah Khalil Al Musaibeeh

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé à Brazzaville avec le président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Abdullah Khalil Al Musaibeeh, sur les projets d'intérêt commun. « Nous avons passé en revue les projets de la BADEA au Congo et évoqué les deux projets dont les accords ont été signés aujourd'hui, à savoir le projet de la Corniche et celui d'augmentation du capital du Fonds de solidarité africain. Nous sommes disposés à financer des projets d'énergie, d'infrastructures », a expliqué Abdullah Khalil Al Musaibeeh.

Page 16

Éditorial

On cure la Mikalou !

Page 2

BAD

Le Niger abritera les prochaines Assemblées annuelles

Les 62^{es} Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) se tiendront en 2027 au Niger, a-t-on appris des organisateurs de l'événement. Les assises de Brazzaville, quant à elles, ont réuni plus de 4500 personnes venues de divers horizons.

Page 7

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

Les pugilistes congolais en chantier



Un combat de boxe/Adiac

La liste des athlètes nationaux présélectionnés pour participer à un regroupement préparatoire aux championnats d'Afrique de la zone 3 a été rendue publique par la Fédération congolaise de boxe. Prévu du 27 mai au 20 juin, ce stage se déroule aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Page 15

ÉDITORIAL

On cure la Mikalou !

Depuis quelques jours, les engins des TP sont à l'œuvre au pont éponyme sur la principale sortie nord de Brazzaville. Ils accompagnent à un rythme soutenu les ouvriers et leurs responsables dans l'accomplissement d'une tâche qui rendra l'espoir aux riverains.

Des tentatives de déboucher la rivière Mikalou avaient été engagées par le passé mais n'ont pas abouti. Menées sans grande conviction, parfois par des particuliers ne disposant pas d'équipements et de personnels adéquats, elles sommeillent, depuis, dans le lit de cette bande d'eau encrassée.

Ce dont il est question aujourd'hui est la construction d'un gigantesque collecteur d'eau en béton armé, destiné à drainer et contenir la rage des pluies diluviennes qui frappent Brazzaville très souvent et sont une source de désastres pour beaucoup de familles.

Un bémol : les informations recueillies sur place révèlent que les travaux en cours sont pour l'instant exécutés de part et d'autre du pont sur une distance équitable de 100 mètres. C'est déjà positif.

Comme la Mikalou, la Tsiémé, un autre cours d'eau qui arrose la capitale congolaise, est sur la liste des projets d'assainissement sur lesquels se penchent le gouvernement et les partenaires au développement.

Jusqu'à début octobre, du fait de la saison sèche, l'absence de précipitations est un moment idéal pour entreprendre ce genre d'activités. Et l'on prie que celles concernant le curage de la Mikalou se pérennisent.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Premier ministre tanzanien reçu par Anatole Collinet Makosso

En séjour à Brazzaville dans le cadre des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), le Premier ministre de Tanzanie, Mwigulu Nchemba, a été reçu le 27 mai par son homologue congolais, Anatole Collinet Makosso.

La visite du Premier ministre tanzanien entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays. L'objectif a été de mieux partager les expériences afin d'améliorer le système de gestion de la commande publique. A leur sortie d'audience, les deux personnalités ont relaté à la presse en détail l'agenda prescrit par les organisateurs, notamment la BAD, pour ses présentes Assemblées annuelles.

Parlant de l'expérience tanzanienne, Mwigulu Nchemba a indiqué que son pays a clairement démontré qu'il est possible de mobiliser des ressources nationales afin de financer son agenda de développement. « En Tanzanie, nous finançons désormais plus de 70% de notre budget grâce aux ressources mobilisées localement. Une partie des fonds provient des caisses de retraite, une autre des compagnies d'assurances, et une autre encore de notre secteur privé national à travers les partenariats public-privé (PPP). Nous avons financé l'un des plus grands projets du pays, le projet hydroélectrique Julius-Nyerere, dont le coût dépasse 6,5 trillions de shillings tanzaniens, soit plus de 3 milliards de dollars américains, grâce au financement national », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience.

« Cela montre que nous pouvons financer nos projets à partir de nos propres ressources. Nous avons également souligné que la rigueur dans les dépenses ainsi que l'efficacité des projets sont des éléments essentiels pour financer les projets à partir des ressources nationales. Nous devons investir dans des projets créateurs d'emplois, ayant des effets multiplicateurs pour les jeunes et les femmes, ainsi que sur la croissance économique, afin d'élargir la base fiscale. Cela garantira la du-



Mwigulu Nchemba reçu par Anatole Collinet Makosso/Adiac

tabilité et l'autonomie du financement de nos projets de développement... », a ajouté le Premier ministre tanzanien.

Pour sa part, le chef du gouvernement congolais a rappelé que la coopération entre son pays et la Tanzanie remonte à 1975, lorsque fut signé un accord de coopération couvrant plusieurs domaines : culturel, éducatif, social et agricole. « Rappelons que la Tanzanie et le Congo partagent plusieurs préoccupations communes, notamment celles liées à la paix et à la sécurité. La défense de la paix et de la sécurité dans la sous-région s'exerce notamment dans le cadre de la Cîrgel. Au-delà des questions de paix et de sécurité, il existe un autre domaine dans lequel nos deux pays sont particulièrement actifs : la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et la préservation de nos écosystèmes », a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Il a poursuivi que dans le cadre des Assemblées annuelles de la BAD, il est question de

mobiliser des ressources financières internes pour le développement du continent dans un monde fragmenté. A cet égard, la Commission climat du bassin du Congo fait partie des rares organisations africaines à avoir défini son propre mécanisme de financement à travers la création de son Fonds bleu.

« C'est la première fois qu'une organisation africaine, sous-entité de l'Union africaine, se dote d'un véritable bras pour financer directement des projets. Près de 70 projets ont déjà été identifiés, parmi lesquels au moins trois grands projets tanzaniens figurent dans le portefeuille susceptibles d'être financés », a-t-il notifié. Il a rappelé qu'en termes d'accès à l'électricité, ce sont des domaines essentiels pour le développement du continent et pour lesquels le Premier ministre tanzanien et lui sont engagés à accélérer la coopération, afin que ces priorités trouvent une traduction concrète dans le cadre des relations entre les deux pays.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondze (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistent à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Assistent : Eustel Chrispain Stevy Oba
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte DE CAPELE

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉCURITÉ ET PRÉVOYANCE SOCIALES

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas rencontre ses collaborateurs

Nommée le 24 avril dernier à la tête du ministère de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a effectué, du 27 au 29 mai à Brazzaville, une visite de travail auprès des directions générales et structures sous tutelle. Cette première immersion sur le terrain marque le point de départ d'une collaboration que la nouvelle ministre souhaite placer sous le signe de l'action collective, de la rigueur et de « l'accélération de la marche vers le développement ».

Accompagnée de son directeur de cabinet, Ferdinand Sosthène Likouka, et des membres de son équipe, la ministre a visité successivement la Direction générale de la sécurité sociale, la Direction générale de la solidarité, la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu). Les responsables de ces structures ont présenté les préoccupations et les solutions attendues pour leur bonne marche.

La sécurité sociale

A la Direction générale de la sécurité sociale, régulatrice des structures chargées de sécurité et de la prévoyance sociale des Congolais, les préoccupations ont porté sur la promotion de la sécurité sociale, l'harmonisation de la législation nationale au socle juridique de la Conférence inter-africain de la prévoyance sociale, la réforme des inspections effectuées par la direction auprès des établissements publics et privés, le manque de locaux adéquats et des moyens roulants pour certaines directions départementales.

Au niveau de la CRF, qui gère environ 50 000 pensionnés, le directeur général, François Nguimbi, a exposé la situation de sa structure. Si la caisse affiche un bilan assaini pour

les exercices 2022, 2023 et 2025, l'urgence immédiate réside dans la liquidation de quatre mois d'arriérés de l'année en cours, soit de février à mai 2026. Parmi les autres priorités figurent le traitement diligent des dossiers pour éviter les longues attentes de prise en charge, le reversement juridique des agents contractuels et la revalorisation du point d'indice à 300.

Du côté de la CNSS, le directeur général, Evariste Ondongo, a plaidé pour l'augmentation de l'effectif. Ils sont 650 agents qui gèrent une masse critique de 41 882 pensionnés, 1 480 rentiers et 4 478 allocataires, pour un coût de prestations annuelles s'élevant à près de 80 milliards FCFA. Il a profité, par ailleurs, de cette visite pour alerter la ministre sur un point crucial, celui de l'annulation jugée illégale, via la loi de finances 2026, de l'article 171 du code de sécurité sociale, qui obligeait tous les employeurs quittant le territoire à présenter un certificat de non-redevance. « Des démarches en vue du retrait de cette disposition sont en cours et nous avons reçu des promesses du gouvernement », a indiqué Evariste Ondongo.

Le directeur général de la CNSS a également informé la ministre des difficultés pour le transfert des fonds des évacuations sanitaires des

victimes des accidents du travail, sans oublier l'épineux problème des arriérés de pensions accumulées au cours de la période post-conflit entre 1997 et 2004. « L'Etat s'était engagé de procéder à l'apurement, malheureusement sur les dix-huit trimestres prévus, il n'a payé que deux trimestres en 2012 », a-t-il déploré.

En dépit des problèmes cités, la CNSS a annoncé très prochainement le lancement d'une campagne d'immatriculation des chauffeurs de taxi et de bus afin d'étendre la couverture au secteur informel.

Mise en œuvre de la couverture maladie

Après une phase pilote réussie depuis avril 2025 avec 27 000 assurés affiliés et 174 formations sanitaires conventionnées dans huit départements, le directeur général de la Camu, Félix Mouko, a présenté les ambitions de sa structure, à savoir l'intégration des agents de l'État à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo dès le 1^{er} août prochain. Ce projet d'envergure, qui cible potentiellement 480 000 bénéficiaires, nécessite la distribution des cartes biométriques dès le 1^{er} juillet et le déploiement d'une campagne de communication de onze semaines à compter du 20 juin.

Toutefois, le succès de ce tournant

repose sur des arbitrages financiers et juridiques urgents attendus de la ministre que sont la mobilisation d'un fonds de roulement de 4,4 milliards FCFA, l'adoption de dix-sept projets de textes réglementaires bloquants, le règlement d'une dette de digitalisation de 6,5 milliards FCFA et l'octroi d'un statut de créance publique aux cotisations pour contraindre les employeurs défaillants.

Cas de la direction générale de la Solidarité nationale

Cette nouvelle structure, auparavant rattachée au ministère des Affaires sociales, fait face à plusieurs difficultés, qu'elles soient financières, matérielles et organisationnelles, comme l'a exprimé la directrice générale, Anasthasie Ossangatsama. Les quarante agents qui constituent cette direction s'efforcent d'impulser une nouvelle vision stratégique de l'aide sociale malgré un budget très restreint, dépendant majoritairement des partenaires techniques et financiers. « Nous comptons sur votre engagement, votre rigueur et combativité pour relever ces défis », a-t-elle espéré.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas à l'écoute

À la direction de la Solidarité, la

ministre a tenu à rassurer le personnel sur l'absence de toute discrimination de traitement entre les administrations. « La solidarité n'est pas un mot creux. Elle représente beaucoup dans certaines familles. Sans cette solidarité, on ne peut pas envoyer son enfant à l'école ou soigner sa famille et nous allons donner du sens à cette direction », a déclaré la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité, s'engageant ainsi à se pencher sur l'actualisation de l'organigramme et l'amélioration des conditions réelles de travail de ses équipes.

Aux autres structures visitées, elle a répété qu'elle se donne le temps nécessaire pour s'imprégner des concepts techniques avant de venir à la rencontre des équipes. Refusant de formuler des réponses hâtives, elle a exigé la mise en place d'une méthode de travail rigoureuse. « Le sens de notre rencontre n'est pas d'apporter des réponses immédiates, mais de poser le premier pas d'une longue collaboration. Nous allons bâtir une feuille de route, examiner en profondeur chaque dossier, et travailler main dans la main comme une seule et unique équipe au service de l'intérêt général », a assuré la ministre.

Jean Pascal Mongo-Styhm

LE FIN MOT DU JOUR

Afrique et intégration

L'annonce faite par le président Denis Sassou N'Gouesso de supprimer les visas pour les Africains se rendant au Congo a ouvert un débat de sept mois. C'est en effet le 1^{er} janvier 2027 que la mesure est censée entrer en vigueur. Les avis sont partagés.

D'un côté, le Congo est félicité pour avoir emboîté le pas à d'autres pays, pas encore nombreux sur la liste il faut le dire, qui l'ont précédé sur cette voie. L'écho était plutôt retentissant parmi les délégués des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement qui y ont vu la preuve de l'engagement de Brazzaville à promouvoir l'intégration continentale tant prônée.

De l'autre côté, pour ne pas dire au plan intérieur, l'attention est portée sur les dispositions que les pouvoirs publics devront prendre pour gérer avec parcimonie les flux migratoires aux frontières. À tous égards, les services impliqués dans l'accueil et le contrôle des étrangers sont les premiers concernés dans l'observation par les éventuels requérants de la contrepartie exigée, à savoir « quelques dispositions administratives et sécuritaires minimales ».

La date choisie par le chef de l'État pour décider de l'ouverture des frontières congolaises « aux peuples africains » est symbolique dans la mesure où, le 25 mai de chaque année, le continent

se souvient de la création en 1963 par les « Pères des indépendances », de sa maison politique et diplomatique commune, l'Organisation de l'unité africaine devenue, en 2002, l'Union africaine (UA).

Bénin, Burkina Faso, Gambie, Ghana, Rwanda, Seychelles, Togo, à terme, Congo, les pays à « entrée libre » pour tous les Africains se comptent encore sur les doigts d'une main alors même que dans son « Agenda 2063 », l'UA dont globalement tous les Etats du continent sont membres, se projette vers une Afrique « sans frontières » pour réaliser le rêve de la libre circulation des personnes et des biens.

L'objectif est noble mais les appréhensions demeurent nombreuses chez ceux qui, comme le soulignait le président de la République, s'arcbutent « aux égoïsmes et aux nationalismes étroits », là où, au contraire, « les grands ensembles régionaux et les communautés économiques régionales » fonctionnant comme les moteurs du développement devaient tourner à plein régime.

Les menaces de divers ordres auxquelles le monde est de nos jours confronté ne laissent pas la place aux ambiguïtés. L'Afrique doit se lever d'un bon pied et prendre la place qui lui revient aux côtés des autres continents.

Gankama N'Siah

BANQUE POSTALE DU CONGO**L'affacturage, levier incontournable du développement des PME/PMI**

Sur l'initiative de la Banque postale du Congo (BPC) en partenariat avec Afreximbank et la FCI, organisme représentatif mondial de l'affacturage, un séminaire sur l'affacturage et le financement du commerce international a été organisé du 23 au 24 avril à l'auditorium du Port autonome de Pointe-Noire.



Outil peu connu mais essentiel pour les entreprises, l'affacturage a été au cœur des échanges à Pointe-Noire à la faveur de ce séminaire, véritable cadre de réflexion et de partage d'expériences qui a permis aux participants de renforcer leurs capacités, d'approfondir leurs connaissances, d'explorer les meilleures pratiques et de dialoguer avec les experts nationaux et internationaux.

L'affacturage est l'opération par laquelle l'adhérent ou l'entreprise transfère par écrit avec effet subrogative ses créances à un factor ou banque qui moyennant rémunération lui règle par avance tout ou partie du montant des créances transférées, tout en supportant ou non conformément à la convention, les risques d'insolvabilité éventuelles sur les créances cédées « L'affacturage constitue un levier stratégique pour le développement des entreprises notamment les PME. En facilitant l'accès à la liquidité, en sécurisant les transactions commerciales et en optimisant la gestion des créances, il offre des solutions concrètes aux défis de financement auxquels font face nos opérateurs économiques. Dans ce contexte du commerce international, ces enjeux prennent une dimension encore plus cruciale. Les entreprises doivent naviguer entre les risques de change, les délais de paiement, les contraintes réglementaires et les incertitudes liées aux marchés extérieurs. L'affacturage international apparaît dès lors comme un outil efficace pour soutenir leur expansion au-delà des frontières en réduisant les risques » a dit Calixte Medard Tabangoli, directeur général de la Banque postale du Congo.

En République du Congo, l'affacturage est régi par la loi no 54-2021 du 31 décembre 2021 régissant l'activité de l'affacturage a rappelé Serge Dino Gassackys, directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) « L'affacturage est un outil structurant pour le financement des entreprises. Il permet de soutenir la trésorerie des entreprises, de financer l'investissement et le commerce. Nous avons posé les bases. Les premiers résultats sont visibles. Il nous appartient de conso-

lider cette dynamique ».

Pendant deux jours, plusieurs thématiques ont ainsi été développées et les participants édifiés sur : Comment Afreximbank contribue à la promotion de l'affacturage en Afrique ; Contribution du FCI sur le développement de l'affacturage à travers le monde ; Panorama de l'affacturage en Afrique ; L'affacturage, un catalyseur pour les entreprises locales ; La Banque postale du Congo, un acteur stratégique dans le déploiement de l'affacturage en République du Congo ; L'affacturage, outil pour le développement du tissu économique ; Le financement du commerce international : La BEAC au cœur de l'action ; La contribution de l'Afreximbank sur le développement du commerce intra africain ; L'affacturage international, un outil de financement du commerce international ; Le rôle de l'African Trade Gateway (ATG) dans le commerce international. De nombreux panels ont également fait l'objet d'échanges enrichissants comme : L'affacturage au service du développement communautaire ; Le recouvrement des créances, un levier essentiel pour la santé financière des entreprises ; L'importance d'un bon système d'information dans un dispositif d'affacturage, Des experts : Les challenges du financement du commerce international en République du Congo, facilitez vos acquisitions à l'international au travers d'outils de financement plus adaptés.

Au terme des débats et partages d'expériences, la constance s'est dégagée sur l'impératif devoir d'instauration d'un véritable dialogue entre les différentes institutions du pays dans le but d'imaginer de nouvelles conditions permettant aux entreprises d'accéder à des financements alternatifs et à contribuer au développement de notre pays.

En espérant le renouvellement de pareilles rencontres à l'avenir, les participants au séminaire satisfaits des acquis ont exprimé le désir et volonté d'adopter ce dispositif de l'affacturage dans leur environnement économique pour une meilleure compétitivité et faire face au commerce international.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

101 856 candidats débutent les épreuves demain

Du 2 au 5 juin, 101 856 candidats passeront les épreuves du baccalauréat dans 310 centres à travers le pays. Les statistiques de la Direction des examens et concours révèlent une augmentation de 6,79% du taux de participation par rapport à l'année dernière.

Le 2 juin, les candidats de toutes les séries, littéraires et scientifiques, passeront l'épreuve d'anglais. Le 3 juin, les littéraires feront le français et leur deuxième langue respective tandis que les scientifiques des séries C et D feront les sciences physiques et le français.

Puis, le 4 juin, les candidats de la

calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen », indique la note qui fixe les dates et les épreuves de cet examen d'Etat, signée par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

La particularité cette année

épreuves se déroulaient presque simultanément.

Il convient de souligner que dans le cadre de l'organisation du baccalauréat session de juin 2026, les différents responsables impliqués ont pris part à un séminaire de renforcement des capacités sur le thème « Sécurisation et gouvernance intelligente du baccalauréat : renforcer la lutte contre la fraude pour préserver la crédibilité d'un examen stratégique à l'ère du numérique et des exigences du monde contemporain ».

Le 29 mai, le ministre Jean Luc Mouthou a mis en route les membres du jury et les superviseurs des épreuves pour une meilleure couverture de tous les centres d'examen sur toute l'étendue du territoire national.

« La réussite du baccalauréat 2026 dépendra de notre volonté collective à faire prévaloir l'autorité de l'État, le respect des textes réglementaires, la vigilance professionnelle et la culture du mérite républicain », a-t-il indiqué.

Rominique Makaya

EMPLOI

Le gouvernement ordonne aux entreprises de donner la priorité aux Congolais

Dans une note circulaire publiée le 28 mai, le ministre de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la Formation qualifiante, Rodrigue Charles Malanda-Samba, rappelle aux entreprises publiques et privées leur obligation légale de privilégier la main-d'œuvre locale.

Le rappel du gouvernement est adressé aux entreprises de tout genre, aux sociétés de sous-traitance, aux prestataires de services et aux agences de travail temporaire. Désormais, le recrutement, le maintien ou le renouvellement de contrat d'un travailleur étranger ne seront autorisés qu'à une condition stricte : la preuve formelle de l'absence ou de l'insuffisance de compétences nationales équivalentes.

Cette carence devra être systématiquement constatée et validée par l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Comme le souligne la circulaire, « les emplois pour lesquels il existe des compétences congolaises disponibles doivent être pourvus prioritairement par des travailleurs de nationalité congolaise ».

Une mise en conformité, non une fermeture

Pour le directeur général de l'ACPE, Jean Pinda Niangoula, qui a présenté la circulaire au cours d'un point de presse, cette directive ne constitue pas une fermeture du marché du travail aux étrangers, mais un rappel à l'ordre nécessaire. «Lorsqu'un poste peut être occupé par un Congolais, ce poste doit d'abord lui être proposé. Le recours à un travailleur étranger doit être justifié par l'absence ou l'insuffisance des compétences nationales disponibles », a-t-il expliqué.

Les autorités précisent que cette note s'appuie sur un cadre juridique déjà existant, notamment le Code du travail congolais de 1975 modifié, la loi portant création de l'ACPE ainsi que la Convention 143 de l'Organisation internationale du travail, ratifiée par le Congo en 2023, qui autorise les États à réguler l'accès à l'emploi.

Le gouvernement, qui fait face à une demande croissante d'intégration des nationaux sur le marché du travail, entend ainsi booster l'employabilité des Congolais. Il rappelle que cette circulaire est d'application immédiate et les entreprises contrevenantes s'exposent désormais à des sanctions, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Rude Ngoma

« Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen »

série A auront histoire, géographie et les mathématiques. Les séries C et D auront sciences de la vie et la terre et géographie. Le dernier jour, le 5 juin, les littéraires passeront les épreuves de philosophie et d'éducation physique. Les scientifiques, quant à eux, feront mathématiques et éducation physique.

« Les téléphones portables et les

à propos des examens d'État est que les baccalauréats technique et général se tiendront aux mêmes dates. L'objectif visé est d'empêcher les candidats de s'inscrire simultanément aux deux examens comme cela a souvent été le cas. L'année dernière, nombre d'élèves avaient postulé, en effet, dans des localités différentes alors que les

ARRÊT SUR IMAGE



Les diplomates belges visitant le groupe Adiac en présence de sa directrice générale



AVIS A DEMANDE DE COTATION DC n° 002/MASAH/UGP-PSIPJ/F/CF/2026

ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE MOD ET DES ORDINATEURS COMPLEMENTAIRES POUR LES NOUVELLES RECRUES DE L'UGP PSIPJ EN DEUX (02) LOTS Crédit NO 71140-CG

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-241-F-DC-26

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition du mobilier de bureau pour le MOD et des ordinateurs complémentaires pour les nouvelles recrues de l'UGP PSIPJ en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Acquisition du mobilier de bureau pour le MOD ;
- Lot 2 : Acquisition des ordinateurs complémentaires pour les nouvelles recrues de l'UGP PSIPJ.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Pro-

jet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

5. Les offres doivent être déposées sous pli fermé comprenant quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe.

L'enveloppe devra porter clairement la mention :

« Demande de Cotation relative à l'acquisition du mobilier de bureau pour le MOD et des ordinateurs complémentaires pour les nouvelles recrues de l'UGP PSIPJ en deux (02) lots »

- Lot 1 : Acquisition du mobilier de bureau pour le MOD ;
- Lot 2 : Acquisition des ordinateurs complémentaires pour les nouvelles recrues

de l'UGP PSIPJ

Les dossiers devront être soumis au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 12 heures précises (Heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ, et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister. Votre offre devra être chiffrée Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue. Les fournitures sont à livrer au siège de l'UGP PSIPJ dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification d'attribution du marché.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Le SCIEN et le SCIET
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;

- La patente 2025 ;
- Le certificat de non-redevance fiscale ;
- Un certificat de non-faillite ;
- Un certificat de moralité fiscale ;
- L'attestation de non-imposition ;
- Le quitus de la CNSS.

7. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

8. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2026
Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

DC N° 003/MASSAH/UGP-PSIPJ/S/CF/2026

POUR LA REPROGRAPHIE DES CAHIERS, REFERENTIELS ET SUPPORTS ICONOGRAPHIQUES POUR LA FORMATION EN ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.2

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la reprographie des cahiers, référentiels et supports iconographiques pour la formation en alphabétisation fonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2.

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la reprographie des cahiers, référentiels et supports iconographiques pour la formation en alphabétisation fonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en deux (02) lots ainsi qu'il suit :-

Lot 1 : Pour la ville de Brazzaville

-Lot 2 : Pour la ville de Dolisie

1. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'AN-

NEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025 ».

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

1. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

1. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ au plus tard le 10 juin à 12 heures 00 minute heure de Brazzaville en quatre (04)

exemplaires : un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique (clé USB). L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ à partir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

1. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- SCIEN/SCIET
- La Licence Unique d'Exploitation
- La patente 2025
- L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR)
- Un certificat de non faillite.

1. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les

livraisons se feront dans les villes concernées. Le délai de livraison sera de quatorze (14) jours calendaires.

1. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

1. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 22 Mai 2026

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Brazzaville a tenu le pari

Ouvertes le 25 mai sous la houlette du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les 61es Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) se sont clôturées vendredi dernier sur une note positive mais sans recommandations. La réussite de cet événement a été un pari gagné pour le Congo.

Plus de quatre mille cinq cents participants ont pris part à ces Assemblées annuelles organisées au Centre de conférence international de Kintélé, une banlieue de Brazzaville, sur le thème « Mobiliser les ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté ». Il n'y a pas eu de recommandations officielles, mais l'évènement a suscité une appréciation positive de la BAD et de l'ensemble des participants du point de vue organisationnel.

Dans le fond, cinq jours durant, ces experts et partenaires techniques financiers ont étudié des stratégies et mécanismes plus efficaces à mettre en exergue pour mobiliser à grande échelle des ressources financières, permettant d'accélérer le développement inclusif du continent.

Dans son discours de clôture, le président de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, saluant l'organisation réussie de ces assises, avec une motion particulière au chef de l'Etat, a plaidé pour la mise en œuvre de sa vision inti-

tulée « Les Quatre points cardinaux ». Elle est destinée à renforcer la capacité d'action et d'influence de l'Afrique dans un monde de plus en plus fragmenté.

Dans son mot de circonstance, le ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, et président du Conseil des gouverneurs de la BAD, Ludovic Ngatsé, a fait savoir que le Congo reste disponible à transmettre au futur pays organisateur de ces assises son expérience. « Pour la République du Congo, l'accueil de ces assises aura

été une vitrine internationale exceptionnelle, mais surtout une opportunité unique d'inscrire ses priorités nationales dans les dynamiques continentales. Fort de ce succès, et dans un esprit de fraternité panafricaine, le Congo se tient pleinement disponible pour transmettre l'expertise organisationnelle et les enseignements stratégiques tirés de l'expérience de Brazzaville au pays qui aura l'honneur de lui succéder pour la prochaine édition », a-t-il indiqué.

Clôture de la réunion au

nom du président de la République, Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, s'est dit, lui aussi, satisfait de la réussite de cet événement panafricain. En termes de retombées, le Premier ministre a salué la mobilisation annoncée de 3,5 milliards de dollars en faveur du Fonds du Bassin du Congo et félicité l'Angola qui a annoncé attribuer une enveloppe de 6,5 millions de dollars à titre de contribution, rejoignant ainsi les 24 autres Etats pays donateurs.

Firmin Oyé

Les Etats invités à mettre l'accent sur la transformation locale des minerais

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah, a salué, le 29 mai, lors de la conférence de presse de clôture des 61es Assemblées annuelles de la BAD, qu'il a co-animée avec le ministre Ludovic Ngatsé, l'organisation réussie et la bonne tenue de ces assises. Il a invité, à cette occasion, les États à mettre l'accent sur l'industrialisation et la transformation locale des minerais.

Face à la presse, Sidi Ould Tah a mentionné que le Conseil des gouverneurs avait donné son accord pour mettre en œuvre les Quatre points cardinaux, une feuille de route stratégique pour la nouvelle architecture du développement et la transformation de l'Afrique. Portant sur la mobilisation des ressources financières et de l'épargne africaines pour subvenir aux besoins du continent, le renforcement et l'unification des institutions financières africaines afin de relever le défi de financement auquel est confronté l'Afrique ; la valorisation du potentiel démographique et la construction des infrastructures durables et la transformation des matières premières sur place pour créer une valeur ajoutée, ces Quatre points cardinaux, conçus pour renforcer la capacité d'action de l'institution et accroître l'influence de l'Afrique dans un environnement international de plus en plus fragmenté, devraient désormais guider la BAD à accélérer le développement structurel pour les trente prochaines années.

Pour sa part, le président sortant du conseil des gouverneurs, Ludovic Ngatsé, a qualifié de succès les Assemblées annuelles de Brazzaville, no-



tamment pour la République du Congo, l'Afrique et la BAD, à travers son président, Sidi Ould Tah, dont ces assises avaient valeur de test. Il a souligné que ces retrouvailles ont également été une opportunité pour son pays de présenter les grandes orientations de la Vision Congo 2026. Celle-ci porte sur la transformation économique, la construction des infrastructures structurantes d'interconnexion, la diversification de l'économie, le développement du capital humain, la création des emplois

et la gouvernance.

Par ailleurs, pour le président du Groupe de la BAD, la grande décision des assises de Brazzaville aura été l'adhésion du Conseil des gouverneurs à mettre rapidement en œuvre sa vision, conformément au consensus d'Abidjan, en mai 2025. L'objectif étant de repositionner l'Institution panafricaine de financement de développement comme un levier central de la transformation économique du continent africain. « Le continent dispose de ressources naturelles

abondantes, mais il ne s'agit plus de les exporter à l'état brut. Il s'agit de les transformer. C'est tout le sens de la mobilisation à grande échelle des capitaux privés, et c'est aussi le sens du mécanisme de développement d'atténuation des risques pour que les investissements à grande échelle puissent s'effectuer en Afrique », a lancé le président de la BAD à la conférence presse de clôture des Assemblées annuelles.

Convoquées sur le thème « Mobiliser le financement du

Une vue des journalistes à la conférence de presse/Adiac développement de l'Afrique à grande échelle », ces assises ont réuni plus de 3 000 participants, parmi lesquels des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales des 81 pays membres de l'institution, des dirigeants d'institutions financières et de développement, des représentants de groupes de réflexion, de la société civile, du secteur privé, des universitaires et des leaders d'opinion.

Guy-Gervais Kitina



COMMUNIQUE DE PRESSE

Opérateur du Centre de Services Pétroliers, ILOGS obtient à nouveau le renouvellement de la certification ISO 9001: 2015
Système de Management de la Qualité



La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) annonce aux opérateurs Oil & Gas ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du secteur, installés au Congo et dans la région du Golfe de Guinée-Bassin du Congo, le renouvellement de la certification ISO 9001:2015 de sa filiale ILOGS (Integrated Logistic Services).

Cette distinction, délivrée par Bureau Veritas Certification le 28 février 2026, vient valider la conformité du Système de Management de la Qualité de l'entreprise pour la période 2025-2028.

Loin d'être une simple formalité administrative, ce deuxième renouvellement consécutif est la reconnaissance éclatante d'un travail méthodique et d'une volonté constante d'aligner les prestations d'ILOGS sur les standards internationaux les plus exigeants en se basant sur ses cinq (05) valeurs d'entreprise qui sont : Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'équipe et Performance.

Le domaine d'activités couvert par cette certification se décline ainsi :

- Chargement et déchargement des navires.
- Transfert, levage et manutention.
- Mise à disposition d'engins, d'équipements.
- Mise à disposition d'espaces au sein du CSP.
- Manutention, levage et transport hors CSP.

Cette nouvelle certification du Système de Management de la Qualité [SMQ] de ILOGS témoigne de la solidité des procédures d'ILOGS et son engagement à fournir en permanence des produits et services conformes aux exigences clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, dans un univers où seule la rigueur fonde la confiance durable.

Au moment où ILOGS exécute le programme de renouvellement de son parc d'équipements d'exploitation (grues, chariots élévateurs, camions tracteurs...), approuvé par son Conseil d'Administration ; Cette certification traduit les efforts engagés en matière d'amélioration continue et d'excellence opérationnelle.

En portant haut les exigences de la Qualité, ILOGS confirme sa disponibilité à voir domicilié dans ses installations portuaires, le trafic maritime et les opérations logistiques des projets et des activités courantes de l'industrie Oil & Gas. ILOGS confirme également sa capacité à exercer sur tous les sites onshore et offshore de l'industrie Oil & Gas

À propos de ILOGS,

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGS s.a. [Integrated Logistic Services] est l'opérateur du Centre de Services Pétroliers (C.S.P.) implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordonnance présidentielle N° 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires.

Il est à noter qu'à l'origine, le modèle économique du C.S.P. est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTELS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie Oil & Gas, le C.S.P. est doté d'un quai de 400 mètres linéaires dont 200 mètres linéaires présentent une profondeur bord à quai de 9 mètres avec une charge surfacique de 3T/M². A ces infrastructures portuaires de classe internationale s'ajoute une plateforme logistique composée de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), qui s'étendent sur une surface de 40 ha.

Le C.S.P. a accueilli des opérations Heavy Lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total Energies, NENE et Congo LNG opérés par Eni Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo Limited, AZURITH opéré par MURPHY. Il héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO et de TRIDENT ENERGY.

Aux termes de l'ordonnance, le C.S.P. est la seule installation légalement désignée pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS s.a. est titulaire de plusieurs agréments CEMAC, d'auxiliaire de transport, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire.

Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors C.S.P. dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 25 ans d'expérience au service de l'industrie Oil & Gas, ILOGS s.a. s'est progressivement affirmé comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.

Plus d'informations sur le site web : www.csp-ilog.com

Contact presse : Madame Gaëlle BATANGA : +242 06 664 86 35 | gaelle.mberi@csp-ilog.com

RECONNAISSANCE

Denis Sassou N’Guesso honoré pour ses actions

La résidence présidentielle du Plateau a été le théâtre d’une audience particulière, le 28 mai, au cours de laquelle le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, a reçu trois marques de gratitude. Entre distinctions internationales et hommage musical, cette audience a mis en lumière l’action du chef de l’État sur les plans national et continental.

Le premier à être reçu a été le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Mandaté pour représenter le chef de l’État à une cérémonie organisée par African Awards Banking en partenariat avec la Banque africaine de développement, il est venu remettre au président Denis Sassou N’Guesso deux distinctions qui lui ont été décernées à cette occasion : le Trophée du leadership africain et le Prix Babacar-Ndiaye. Selon le Premier ministre, ces récompenses saluent notamment ses efforts dans le développement des infrastructures, son engagement en faveur de la croissance économique du continent ainsi que sa contribution au renforcement de l’intégration régionale.

« Le trophée du leadership africain lui a été décerné pour son œuvre en matière de construction et de développement des infrastructures, mais aussi pour sa contribution à la croissance du continent », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Une distinction d’autant plus remarquable que cette organisation récompense habituellement les acteurs du secteur bancaire, de la finance internationale et les mi-

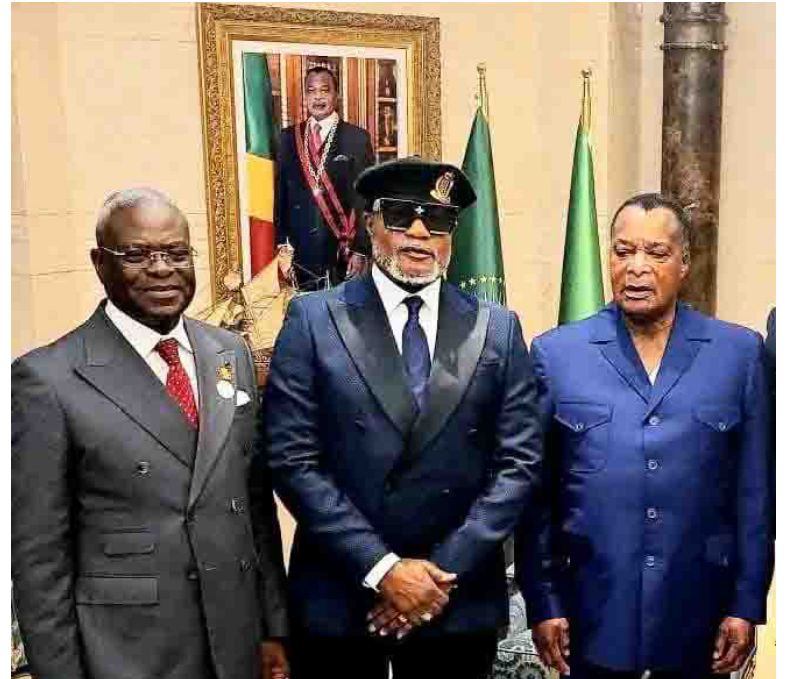


Le chef de l’État, Denis Sassou N’Guesso, réceptionnant ses prix des mains du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Adiac

nistres des Finances. L’attribution de ce trophée à un chef d’État constitue ainsi une reconnaissance exceptionnelle.

La seconde séquence de cette audience a pris une tonalité plus ar-

tistique. Licône de la musique de la République démocratique du Congo, Koffi Olomidé, est venue présenter au président de la République une chanson spécialement composée en son honneur. L’artiste



Le président posant avec le Premier ministre et l’artiste Koffi Olomidé au terme de l’audience. DR

a également fait écouter un extrait du morceau au chef de l’État.

À travers cette œuvre musicale, Koffi Olomidé salue le rôle joué par le président congolais dans la préservation de la paix et la construction du pays. « Denis Sassou N’Guesso mérite le respect unanime. Il est un modèle, un repère, un grand monsieur », a

déclaré le chanteur.

Au-delà de leur forme, ces distinctions et cet hommage artistique traduisent une même volonté : reconnaître le parcours et l’action du président de la République dont l’action continue de susciter considération et encouragements, aussi bien sur la scène nationale qu’internationale.

Merveille Jessica Atipo

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l’achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l’achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d’un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvres
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l’achat de produits à l’issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu’à 24h avant la séance.
-L’abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AAON n° 003/MASAH/UGP-PSIPJ/S/AON/2026

REPROGRAPHIE DES MODULES DE FORMATION AU PROFIT DES JEUNES APPRENANTS, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.1 EN QUATRE (04) LOTS (BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, OUESSO)

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Prêt N° 71140-CG
Emis le : 26 mai 2026

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché « reprographie des modules de formation au profit des jeunes apprenants dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1, en quatre (04) lots (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou) ».

2. Le Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations de « reprographie des modules de formation au profit des jeunes apprenants, dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1, en quatre (04) lots (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou) ».

Tableau de répartition des lots

Lots	Localisation	Quantité
Lot 1	Brazzaville	7 782
Lot 2	Pointe-Noire	7 854
Lot 3	Dolisie	890
Lot 4	Ouessou	1 070
Total	/	17 596

Les soumissionnaires éligibles sont des entreprises ou groupements d'entreprises exerçant des activités d'impression et de reprographie. Les exigences détaillées relatives à l'expérience, aux capacités techniques et financières figurent dans le Dossier d'Appel d'Offres.

En cas de groupement, les entreprises devront fournir l'accord

de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

3. La procédure sera conduite par voie de mise en concurrence nationale (AON) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque mondiale, édition juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, et est ouverte à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans ce Règlement.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003244 96 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Congo. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis sous format électronique sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 juin 2026 à 12 heures 00 minutes, heure du Congo Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai

limite de remise des offres sera rejetée. L'ouverture des plis est fixée pour le jeudi 25 juin 2026 à 12 heures 30 minutes, heure du Congo Brazzaville en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de l'offre conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Il est porté à l'attention des Soumissionnaires que la Banque Mondiale exige le respect de ses règles relatives à la fraude et à la corruption telles que décrites dans le Règlement de Passation des Marchés.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 26 mai 2026

Le Coordonnateur

Antoine Regis NGAKEGNI



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) – Sans pré-qualification ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO E²C (S.A.U) Appel d'Offres N° : F-AON-DPT008-E²C-CGMP-26

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics du 08 avril 2026

2. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement des fonds, afin de financer l'amélioration de son réseau de transport et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition des équipements des postes HTB / F-AON-DPT008-E²C-CGMP-26

3. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements des postes HTB; suivant la répartition ci-après :

Lot 1 : Acquisition des modules de redressement 110V dc et 48V dc

Lot 2 : Acquisition des transformateurs capacitifs de tension 220kV

Lot 3 : Acquisition des Cellules 33kV

Lot 4 : Acquisition des TC et TP (110 Kv, 30kV et 20 Kv) pour le poste d'Ewo

Lot 5 : Acquisition des bobines 110 V dc pour disjoncteur 220Kv, 110Kv et 33kV et divers appareils de mesure; Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Gestion des Marchés Publics (CGMP) d'Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U sise au Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC); et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) de 09h à 14h

Tél : (+242) 067579241/ 05 661 66 62

E-mail : contact.cgmpe2c@gmail.com

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC 5.1

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ en espèces non remboursable de la somme de cent mille (150.000) FCFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le mardi 30 juin 2026 à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée le 30 juin 2026 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : Lot 1 : 1 500 000 F; Lot 2 : 1 100 000 F; Lot 3 : 3 500 000 F; Lot 4 : 450 000 F; Lot 5 : 1 100 000 F. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville,
La Personne Responsable des Marchés Publics,
Dieudonné OPELET OMEMA

ENVIRONNEMENT

Le projet Biodev 2030 tient à faciliter l'accès aux financements

Le Fonds mondial pour la protection de la nature (WWF) a organisé, le 22 mai à Brazzaville, une table ronde stratégique des bailleurs visant à faciliter la mobilisation des fonds innovants pour renforcer l'opérationnalisation de la phase II du projet de facilitation d'engagements pour la biodiversité et développement à l'horizon 2030 (Biodev 2030).

Les fonds attendus seront destinés à la mise en œuvre du projet pilote territorial Paiement pour services environnementaux (PSE)/Certificats biodiversité (CB), conciliant développement et biodiversité dans le paysage espace tridom interzone Congo. Il s'agit d'un projet visant à mettre en place des mécanismes de solutions pour faciliter l'accès aux sources financières, les certificats biodiversité, les marchés carbone, les partenariats publics-privés, ainsi que les mécanismes de finance verte et durable.

Selon la directrice pays de WWF, Zélo Karine Abibi, ces mécanismes constituent une opportunité de transformation structurelle faisant de la biodiversité un générateur de valeurs écologiques, sociales et économiques également. En effet, grâce à ce projet, plusieurs emplois pourraient être créés au niveau national dans le secteur de l'écotourisme et de l'économie verte.

« Votre soutien permettra notamment de tester et d'opérationnaliser des mécanismes

pilotes PSE/CB reproductibles, de renforcer les capacités locales et les mécanismes de gouvernance territoriale, de réduire les pressions sur les écosystèmes du paysage éthique, de créer des emplois verts et des opportunités économiques durables, et de contribuer concrètement aux engagements internationaux du Congo en matière de biodiversité, de climat et de développement durable », a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, bien plus qu'une opportunité d'affaires, le projet pilote territorial, a indiqué Karine Abibi, est « une vision commune où la communauté locale et les peuples autochtones deviennent des acteurs centraux et bénéficiaires directs de la conservation, une vision où chaque investissement produit un triple dividende écologique, social et économique ».

Le projet Biodev 2030 est une initiative qui promeut un dialogue multipartite basé sur la science pour intégrer la biodiversité dans les stratégies de



Des échanges entre experts, bailleurs et partenaires internationaux/Adiac

développement économique. Ce projet promeut une agriculture durable et agroécologique conciliant sécurité alimentaire et protection des écosystèmes. En plus, ce projet Biodev 2030 pose les bases d'une gouvernance plus inclusive de la biodiversité, facilitant à mener une analyse scientifique des causes du déclin de la nature. Les tenants facilitent le dialogue multi-acteurs associant administration publique, entreprises,

organisations de la société civile et communautés locales.

Le projet Biodev 2030 est financé à hauteur de treize milliards FCFA par l'Agence française de développement représentée à cette table ronde par sa directrice adjointe, Audrey Martineq Duplessis.

Dans son mot de circonstance, elle a invité les experts à définir une approche concrète alignée aux priorités du Congo afin de faciliter l'accès aux fi-

ancements. « Pour que les opportunités se transforment en résultats concrets, il sera nécessaire, à mon sens, que le Congo puisse définir un cap au milieu de toutes ses propositions, et donc déterminer quelle est l'approche qu'il souhaite développer en matière de PSE », a-t-elle déclaré.

Signalons que la phase II du projet Biodev 2030 a été lancée en janvier dernier.

Fortuné Ibara

RENCONTRE LITTÉRAIRE

« Nourrir l'avenir », un plaidoyer médico-social pour les enfants des orphelinats

La présentation-dédicace du livre « Nourrir l'avenir », du Dr Huxley Douma Péa, s'est tenue le 16 mai à Brazzaville, devant un public composé de médecins, des étudiants, des représentants d'orphelinats, des associations de protection de l'enfant et des partenaires publics et sociaux. Plus qu'un simple ouvrage scientifique, ce premier livre se veut un cri d'alerte et un appel collectif à l'action en faveur des enfants vivant dans les centres d'accueil et orphelinats du Congo.

Fruit du travail de thèse en médecine générale du Dr Huxley Douma Péa, Nourrir l'avenir, paru aux Editions universitaires européennes, s'appuie sur une étude menée entre février et juillet 2022 dans vingt centres d'accueil de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Pool et du Niari. L'enquête, réalisée auprès de 128 enfants âgés de 3 à 60 mois, révèle une situation préoccupante : 28,1 % des enfants présentent une dénutrition chronique, 17,2 % souffrent de dénutrition aiguë, tandis qu'aucun centre visité ne dispose d'infirmier. Plus alarmant encore, seulement 7 % des enfants ont un calendrier vaccinal à jour.

Une réalité sanitaire qui interpelle

Dès l'ouverture de la cérémonie, des enfants de l'orphelinat Yamba ngai ont bouleversé l'assistance à travers des textes poignants décrivant leur quotidien marqué par la précarité alimentaire, les difficultés d'accès aux soins et le sen-



L'auteur, Dr Huxley Douma Péa, lors de la présentation et dédicace de son livre « Nourrir l'avenir »/Adiac

timent d'abandon. « Moi déjà si fragile alors je pleure, je pleure que pour une prise en charge médicale », a lancé l'un des enfants dans une intervention chargée d'émotion.

Préfacier de l'ouvrage, le Pr Jean Robert Mabilia Babela, pédiatre et directeur général de l'Hôpital Spécialisé Mère-Enfant Blanche-

Gomes, a salué l'engagement de son ancien étudiant. « Dans mes 34 ans de carrière, c'est un plaisir de voir un jeune mettre à la disposition du grand public un ouvrage sur une problématique qui nous tient énormément à cœur », a-t-il déclaré.

Le spécialiste a rappelé que la dénutrition demeure l'une des prin-

cipales causes d'hospitalisation pédiatrique au Congo. Selon lui, l'absence d'une véritable politique d'accompagnement des centres d'accueil aggrave la vulnérabilité des enfants. « Les orphelinats se débrouillent avec les moyens du bord. Les donateurs apportent souvent ce qu'ils peuvent, mais pas forcément ce qu'il faut nutritionnellement », a-t-il expliqué.

Prenant la parole, le Dr Huxley Douma Péa, actuellement résident en pédiatrie au CHU de Brazzaville, a souligné que son livre « n'est pas né dans un bureau », mais d'une immersion dans les réalités des centres d'accueil. « Ce livre se veut à la fois un témoignage, un outil de sensibilisation et un appel collectif à la responsabilité », a-t-il affirmé.

Des solutions concrètes proposées

Au-delà du constat, l'ouvrage propose un programme d'action

médico-social articulé autour de trois piliers : le rattrapage vaccinal des enfants, le renforcement des capacités des encadreurs sur l'hygiène et la nutrition, ainsi que la mise en place d'une unité médicale mobile chargée du suivi pédiatrique et nutritionnel dans les orphelinats.

Le projet ambitionne également de créer un référentiel national d'intervention médico-nutritionnelle pour les centres d'accueil du Congo. Pour y parvenir, l'auteur lance un appel aux autorités publiques, aux partenaires techniques, aux entreprises et aux citoyens afin de soutenir financièrement, logistiquement et médicalement cette initiative.

Plusieurs enseignants, médecins et professeurs présents ont félicité le jeune auteur pour avoir transformé sa thèse en ouvrage accessible au grand public, tout en encourageant à poursuivre sa spécialisation en pédiatrie et à concrétiser ce projet social sur le terrain.

Merveille Jessica Atipo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0047/MEPSP/HISWACA/2026

Pays : République du Congo

Numéro de Prêt : 75280

Intitulé de la Mission : Audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS)

N° de référence : CG-CG-HISWACA-0047-C-SFQC-26

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS) ».

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : (i) évaluer la structure opérationnelle, organisationnelle et le cadre juridique de l'INS ; (ii) analyser les mécanismes de gouvernance et de prise de décision ; (iii) examiner la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, motivation, discipline, évaluations) ; (iv) conduire un diagnostic financier et comptable de l'INS en relation avec la réglementation en vigueur, notamment la loi organique sur les établissements publics à caractère administratif ; (v) proposer un plan un plan de digitalisation de l'INS ; (vi) etc.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. L'Unité de Gestion du projet HISWACA invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les

qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans la conduite d'audits opérationnels et organisationnels, de préférence dans le secteur public ;
- Connaissance approfondie des systèmes statistiques nationaux et des standards internationaux (ONU, Banque mondiale, FMI, etc.) ;
- Expertise en gouvernance publique, gestion des ressources humaines et financières ;
- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets de digitalisation administrative ;

5. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

6. L'attention des Consultants intéressés

est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

7. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

8. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-des-

sous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures.

10. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 12 juin 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique ».

Projet d'amélioration et d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, Série de projets n°2 (HISWACA-SOP2)

À l'attention de : Monsieur Patrick Valery ALAKOUA, Coordonnateur
Adresse : Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, Brazzaville - République du Congo
Téléphone : +242 06 157 01 01
Courriel : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2026

Patrick Valery ALAKOUA



Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO Appel d'Offres N° : F-AON-DPT010-E²C-CGMP-26

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics du 08 avril 2026

2. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement des fonds, afin de financer le renforcement et la modernisation de son réseau de communication opérationnelle et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des équipements des réseaux de radiocommunication VHF / F-AON-DPT010-E²C-CGMP-26

3. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements des réseaux de radiocommunication VHF ; Les variantes ne seront pas prises en considération

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Gestion des Marchés Publics d'Energie Electrique du Congo (E C) S.A.U sise au Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) de 09h à 14h

Tél : (+242) 067579241/ 05 661 66 62

E-mail : contact.cgmpe2c@gmail.com

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC 5.1

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ en espèces non remboursable de la somme de cent mille (200.000) FCFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le mardi 30 juin 2026 à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée le 30 juin 2026 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1 500 000 F CFA Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville,
La Personne Responsable des Marchés Publics,
Dieudonné OPELET OMEMA**

PATRIMOINE

Le Musée national, un pilier important du développement

Le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso, lors de la célébration de la Journée de l'Afrique, couplée aux 61^{es} Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), a rappelé que le nouvel édifice du Musée national traduisait une ambition forte de faire de la culture l'un des piliers du développement du Congo.

S'exprimant au cours de la cérémonie qui précédait l'inauguration du Musée national dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, Jean-Claude Gakosso a précisé que cet édifice est un levier de l'attractivité de la culture congolaise et un argument solide pour son rayonnement dans le concert des nations. « Ce bâtiment est en réalité une passerelle entre le passé, le présent et l'avenir. Il est une école de ce qu'est l'amour du Congo, de ce qu'est la conscience nationale, de ce qu'est le panafricanisme. Il est un instrument de paix et de dialogue. En faisant aujourd'hui renaître de ses cendres son Musée national, le Congo envoie également un message à l'Afrique et au monde, à savoir qu'un peuple qui protège son patrimoine, protège sa souveraineté », a indiqué le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique. Selon lui, sans le musée, on ne saurait aujourd'hui pas grand-chose de l'histoire générale de l'humanité. Insistant sur son

importance, Jean-Claude Gakosso a souligné que le Musée national du Congo est plus qu'un bâtiment, il s'agit de la mémoire vivante du pays. « Il est par excellence le sanctuaire du récit de notre cheminement dans l'histoire, le creuset de notre identité fondamentale... L'histoire du Musée national du Congo n'a pas été un long fleuve tranquille. En effet, fondé en 1965, ce musée, qui avait longtemps été le fleuron de notre culture nationale, a vu dans les années 90 ses infrastructures lentement se dégrader, au gré des turpitudes diverses et des contingences variées, jusqu'à devenir totalement obsolètes et inadaptées face aux exigences modernes de conservation et de valorisation du patrimoine », a-t-il informé.

Comme si cela ne suffisait pas, les douloureux événements que le pays a connus en 1997 ont achevé, a-t-il déploré, de ruiner ce qui restait de ce musée, avec le pillage massif des collections. « Ce fut une blessure profonde infligée à notre mémoire col-



Jean-Claude Gakosso faisant l'éloge du Musée national/DR

lective. Une partie de notre patrimoine commun, légué par nos anciens, semblait alors menacée d'effacement. Mais, fort heureusement, les forces

du courage et de la détermination ont fini par triompher sur les forces de l'inertie, de la démission et de l'abandon ! Des forces vives se sont, en

« Notre musée renaissant permettra non seulement de protéger plus de 2500 objets d'art, mais aussi de renforcer la crédibilité de notre pays dans les négociations internationales relatives à la restitution des biens culturels africains conservés à l'étranger. En réalité, préserver son patrimoine, c'est préserver son identité. Préserver notre identité, c'est aussi préserver notre avenir »

effet, levées pour que la mémoire collective jamais ne meurt », a poursuivi le ministre, rendant hommage au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qu'il qualifie de partisan et d'artisan de la renaissance et de la souveraineté culturelles des peuples africains dont la volonté a permis d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire du Congo.

« Notre musée renaissant permettra non seulement de protéger plus de 2500 objets d'art, mais aussi de renforcer la crédibilité de notre pays dans les négociations internationales relatives à la restitution des biens culturels africains conservés à l'étranger. En réalité, préserver son patrimoine, c'est préserver son identité. Préserver notre identité, c'est aussi préserver notre avenir », a déclaré le ministre en charge de la Culture et des Arts.

Il a rendu, par ailleurs, hommage aux grands noms de la rumba congolaise canonisée depuis cinq ans par l'Unesco et les Nations unies.

Parfait Wilfried Douniama

MINDOULI

La radio communautaire à la dérive

Obtenue en 2009 grâce aux fruits de la coopération décentralisée entre le district de Mindouli, dans le département du Pool, et le département de l'Essonne en France, la radio communautaire de Mindouli (RCM) est implantée dans le paysage médiatique depuis 2010 en tant qu'actrice puissante de la transformation sociale du district et ses environs. Depuis quelques années, elle émet dans des conditions inappropriées.

Dans sa feuille de route, RCM met en bonne place une programmation en lien direct avec les besoins locaux du district de Mindouli et ses environs. Par ses émissions, elle offre une ouverture à tous les groupes sociaux. Elle informe, favorise l'éducation pour tous, contribue au vivre ensemble, renforce la démocratie locale à l'échelle des villages, quartiers, du district et du département du Pool.

À partir de ses studios à Mindouli, elle diffuse ses programmes en français, en lari et lingala, couvrant par ses ondes un rayon estimé à 60 km aux alentours. Cette estimation a été élaborée à la suite de l'interprétation d'un récent rapport d'écoute. Il ressort que la carte de l'auditoire de la RCM s'étend dans toute l'étendue du district de Mindouli, des départements de la Bouenza, de la Lékoumou, des localités de Kimba ; Vindza et Mayama, dans le département du Djoué Léfini. Lors de la réception de la presse,



Vue partielle du studio de la radio communautaire de Mindouli/Adiac

Félix Makamamoneki, directeur de la RCM, a dressé l'état de lieux d'une radio émettant dans des conditions difficiles et non adaptées aux normes élémentaires requises pour son fonctionnement normal. « Il est temps de sauver

cet espace de parole collective, de participation locale, de construction citoyenne », a-t-il confié.

Il a rappelé au passage que la RCM a un ancrage communautaire réel. C'est un média à but non lucratif, géré par, pour et

avec la communauté, visant à promouvoir le développement local, à donner la parole à la population marginalisée, et à renforcer la participation citoyenne. Il doit son appellation de « Radio sonore communautaire à vocation locale

» au fait du respect des fondements et de l'esprit permettant l'obtention de cette nomination. Sans être directif, il a esquissé quelques pistes pour la sauvegarde de la RCM. Il estime qu'en appui avec le Conseil supérieur de la liberté de communication, il est nécessaire de jouir d'un cadre juridique clair. Il est possible d'obtenir un financement durable, un appui technique et institutionnel, une mise en place du renforcement des capacités des journalistes spécialisés de terrain.

« La RCM doit demeurer dans le paysage médiatique et, surtout, permettre à la population de s'approprier son outil, car, rappelons-le, il est le fruit de la coopération décentralisée initiée par l'association Partage en France, rendue effective entre Mindouli et le département de l'Essonne », a confié un des Mindouliens présent lors de la réception de la presse au siège de la radio, à la mi-journée du 15 mai.

Marie Alfred Ngoma



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS NATIONAL AMI N° 001/MASAH/PSIPJ-UGP/2026

RECRUTEMENT D'UN BUREAU/CABINET D'ETUDES EN GENIE CIVIL CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET DU CONTROLE POUR LA REHABILITATION DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES ET DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTIONS SOCIALES

1. La République du Congo a bénéficié d'un crédit IDA/Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, PSIPJ en sigle.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet.

Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2); (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3); (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4); (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

L'Unité de Gestion du Projet a l'intention d'affecter une partie des fonds au paiement des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent (i) La réalisation des études techniques (ii) La production du Dossier d'Appel d'Offres (DAO); (iii) Le contrôle et supervision des travaux.

3. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de sélectionner un (01) consultant (Bureau/cabinet d'étude technique, Contrôle et surveillance des travaux) dont l'expertise est avérée dans la réalisation de missions similaires pour la fourniture des Services.

4. L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les bureaux d'études/cabinets/firmes admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants : (i) Être spécialisé dans l'ingénierie civile (profil institutionnel); (ii) Avoir une solide expérience pour des prestations similaires; (iii) Proposer une organisation de travail coût/efficacité; (iv) Disposer du matériel nécessaire à l'élaboration des documents techniques et des moyens logistiques pour un bon suivi des travaux.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de l'évaluation des manifestations d'intérêts.

NB : Toute expérience qui n'est pas justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage, ne sera pas prise en compte. Chaque structure devra joindre dans son dossier de candidature son dossier administratif et fiscal.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : 3.18 « Une entreprise ne peut remettre plus d'une Offre/Proposition, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une autre Offre/Proposition, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une Offre/Proposition ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les Offres/Propositions aux-

quelles l'entreprise est partie » ou paragraphe 3.16 d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : i. de la préparation des Termes de référence de la mission; ii. du processus de sélection pour le contrat; ou iii. de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

6. Les Cabinets peuvent s'associer à cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (QC) conformément au Règlement de Passation des Marchés. Les cabinets/bureaux seront évalués sur la base de leurs références, notamment de leurs expériences.

8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

9. Les manifestations d'intérêt doivent être

déposées sous pli fermé comprenant quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe. L'enveloppe devra porter clairement la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un consultant (bureau/cabinet d'études) en génie civil chargé des études techniques et du contrôle pour la réhabilitation des directions départementales et des circonscriptions d'actions sociales ». Les dossiers devront être soumis au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 12 heures précises (heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes. Les soumissions en ligne ne sont pas autorisées.

La procédure de soumission est la suivante :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com
Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2026

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

DC N° 002/MASSAH/UGP-PSIPJ/S/CF/2026

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT GROUPE AU PROFIT DES APPRENANTS DE LA DEUXIEME COHORTE DES APPRENANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.2

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la souscription d'une police d'assurance individuelle accident groupe au profit des apprenants de la deuxième cohorte dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2.

L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la souscription d'une police d'assurance individuelle accident groupe au profit des apprenants de la deuxième cohorte des apprenants dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Pour la ville de Brazzaville
- Lot 2 : Pour la ville de Pointe-Noire
- Lot 3 : Pour la ville de Ouesso
- Lot 4 : Pour la ville de Dolisie

1. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025 ».

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

N.B. Les soumissionnaires éligibles sont exclusivement les compagnies d'assurance reconnues.

1. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou

électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

1. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ au plus tard le 10 juin 2026 à 12 heures 00 minute heure de Brazzaville en quatre (04) exemplaires : un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique (clé USB). L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ à partir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

1. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives et fiscales suivantes en cours de validité :-L'agrément d'assurance

-Leur numéro d'Identification Unique (NIU);

-Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM);

-SCIEN/SCIET

-La Licence Unique d'Exploitation

-La patente en cours de validité

-L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR)

-Un certificat de non faillite.

1. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront dans les villes concernées.

1. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

1. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Le Coordonnateur

Antoine Régis NGAKEGNI

HUMEUR**Et des investisseurs nationaux et étrangers...**

On ne le dira jamais assez, la République du Congo a grandement besoin aujourd'hui des investisseurs afin d'appuyer l'Etat dans ses différentes stratégies de recherche d'emploi pour des multiples jeunes qui sortent des diverses formations, et de ceux-là qui sont au chômage depuis plusieurs années.

Des fonctionnaires de l'Etat, selon les promotions, sont admis à la retraite chaque année. Il va sans dire que l'Etat aura toujours besoin d'embaucher de nouveaux fonctionnaires. Tenant compte de cela, il est certain voire même véridique d'affirmer que la fonction publique, même si les anciens fonctionnaires prenaient leur retraite, ladite fonction publique va être incapable de recruter tous les jeunes congolais finalistes des écoles, instituts et universités.

D'où le vrai problème, c'est la sempiternelle question des emplois des jeunes, car elle reste et demeure l'une des épines dérangeantes sous les pieds des pouvoirs publics. A dire vrai, il est aujourd'hui question que les conditions d'attraction soient beaucoup humanisées afin que d'un côté les hommes d'affaires étrangers arrivent en masse au pays pour créer des emplois et aussi de l'autre côté les opérateurs économiques et des entrepreneurs nationaux imaginent des pistes de solution pour arriver au plein emploi afin d'appuyer les pouvoirs publics dans cette dynamique de recherche d'emplois des jeunes.

Le pays regorge des ressources naturelles, qui sont un vrai levier permettant d'attirer les entrepreneurs privés étrangers vers lui et n'oublions pas que certains acteurs sociaux étrangers créateurs d'emplois sont dissimiles dans l'informel de peur d'être repérés par l'État, semble-t-il, ils ont peur de payer des différentes taxes pour être en règle. Alors ce genre de pratiques est condamnable et si l'on interroge certains opérateurs économiques, créateurs, ils répondent qu'ils évitent de s'afficher publiquement à cause de certaines taxes qui sont drastiques.

Il n'est plus un secret, et cela est soutenu par des économistes, le développement de tout pays pas aussi par la part belle du secteur privé car celui-ci est appelé à appuyer l'Etat dans la recherche de la solution pour le plein emploi.

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Moukouyou Lembe Sikama Sanaa.
Je désire désormais être appelé Tomanitou kiakouama Sikama Sanaa.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

On m'appelle Bilongo Sidonie
Je désire désormais être appelée Gloryjoy Sidonie
Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois

On m'appelle Nsoni Josiane
Je désire désormais être appelée Ngolo Gloryjoy Josiane
Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de mois trois.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE LA ZONE 3**La Fécoboxe dévoile les 43 boxeurs présélectionnés**

La Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) a posé les jalons de la relance en publiant la liste des boxeurs présélectionnés pour un regroupement du 27 mai au 20 juin comptant pour la préparation des Championnats d'Afrique de la zone 3.



Un combat de boxe/Adiac

Les camps d'entraînement s'effectuent en deux pôles : le gymnase Nicole-Oba pour Brazzaville et l'Ecole primaire 8-février de Mbota pour Pointe-Noire. Ils se déroulent selon le programme établi par la Commission technique.

Wolfgang Ditengo, Orfila Mbanga Kennedy, Cédric Akaramboulet, Fabrice Epomo, Claver Nganga, Thierry Mandanga et Clanesty Ata sont les entraîneurs choisis pour animer le pôle de Brazzaville. Peguy Denov Kikota, Bernard Kokolo, Desty Mpelé, Claude Loemba, Riland Letso, Donage Kiabelo et Ulrich Mahoukou ont été sélectionnés pour la préparation des athlètes à Pointe-Noire.

Les boxeurs présélectionnés pour le compte de Brazzaville

Patrick Mavambou, Beni Ngaterika, Sanctifie Madzou, Lech Mbela, Ngollo Ngassai, Blaise Niamat-soulou, Fils Okamba, Caleb Kote, Rolf Ambara, Diki

Kaka, Douniama Packa, Finel Mbon, Beni Mieré, Oyo Nowani Ngambou, Josoua Gakosso, Patrick Kotongo, Persy Ngoulali, Gloire Mvouma, Icha Tsoni, Mignon Daganis, Deogracias Mabelé et Chancelle Elenga.

Pour le compte de Pointe-Noire

Sylvain Ikia, Van Geloven Bakana Kombo, Mignon Louzolo, Itzen Mabilia, Nelthy Bilongo, Bolé Kanza, Berange Malanda, Dieu-merci Loulendo, Nick Tsende, Djenifer Tsikassissa, Divi Makayissa, Smith Bikouta, Yannick Kitsoukou, Kiki Hismael, Moudanga Nzaou, Hermann Nganga, Chamulia Bokota Onya, Ngado Bouanga, Profina Kokolo Lembe, Nkoua Ngoli et Gestesie Gouama

Notons que Bruno Ngouabi, Elias Galmich Mfoudi, Roger Sialanga Ngambia et Yvon Gyldas Epomo Nyabaley assureront la supervision de la commission technique.

James Golden Eloué

REMERCIEMENTS

Les familles DENGUET ATTIKI et GALLOY adressent leurs sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui leur ont manifestés soutien et réconfort lors du décès de Madame Bernadette DENGUET ATTIKI née GALLOY, notre regrettée mère, sœur, tante, grand-mère, arrière grand-mère.

Nous exprimons notre profonde gratitude à l'endroit des autorités civiles et religieuses, parents, amis, connaissances et collègues dont la bienveillance et la solidarité nous ont profondément touchés.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance respectueuse et infinie.

COOPÉRATION

La BADEA veut s'engager davantage au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé à Brazzaville avec le président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Abdullah Khalil Al Musaïbeeh, sur les projets d'intérêt commun. « Nous avons passé

en revue les projets de la BADEA au Congo et évoqué les deux projets dont les accords ont été signés aujourd'hui, à savoir le projet de la Corniche et celui d'augmentation du capital du Fonds de solidarité africain. Nous sommes disposés à financer des projets d'énergie, d'infrastructures », a expliqué Abdullah Khalil Al Musaïbeeh.

Entre le Congo et la BADEA, c'est donc un partenariat solide qui se renforce. Le prochain plan national de développement 2027-2031 pourra bénéficier d'un appui de la BADEA.

« Nous avons passé en revue les projets de la BADEA au Congo et évoqué les deux projets dont les accords ont été signés aujourd'hui, à savoir le projet de la Corniche et celui d'augmentation du capital du Fonds de solidarité africain. Nous sommes disposés à financer des projets d'énergie, d'infrastructures »

Les Dépêches de Brazzaville



Le président Denis Sassou N'Guesso avec le président de la BADEA/DR

PATRIMOINE

Denis Sassou N'Guesso inaugure le Musée national du Congo

Le Congo a officiellement ouvert, le 25 mai, les portes de son Musée national qui est désormais érigé comme l'un des symboles de la renaissance culturelle du pays. L'inauguration du nouvel édifice situé au cœur des logements modernes de M'pila, à Brazzaville, a été présidée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, en présence de son homologue gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema; du président de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah; et de quelques membres du gouvernement congolais.

Après la coupure du ruban symbolique, le président Denis Sassou N'Guesso a effectué une visite guidée des différents espaces du Musée. Plus qu'un simple lieu d'exposition, le nouveau Musée national se présente aujourd'hui comme un carrefour entre mémoire, patrimoine et expression artistique contemporaine.

Le bâtiment, conçu selon des normes modernes, comprend plusieurs espaces d'exposition modulables, des salles de spectacles, un auditorium de 252 places ainsi qu'un café destinés à accueillir les visiteurs, les rencontres et les activités artistiques.

Dès l'entrée, le visiteur est plongé dans l'univers des traditions congolaises. Les collections mettent en lumière divers instruments emblématiques du patrimoine musical national, parmi lesquels le Moukounki, le Gongga, le Kiébé-Kiébé, le tambour Nzobi, le Mokoto ou encore le Ntanda. À travers ces objets, le Musée retrace une partie de l'histoire culturelle des communautés congolaises et de leurs pratiques rituelles et



Coupure du ruban symbolique par le président Denis Sassou N'Guesso, marquant l'inauguration officielle du Musée national/DR

festives.

L'une des figures marquantes du parcours reste Ma Ngala, représentée comme l'incarnation des danses et rythmes du Congo profond. Sa présence illustre la richesse chorégraphique du pays et le lien étroit entre musique, spiritualité et vie quotidienne.

Le Musée accorde également une large ouverture au patrimoine africain. Une salle dédiée rassemble plusieurs instruments traditionnels venus d'autres pays du continent, offrant un voyage à travers

les sonorités et les héritages culturels africains. Du rez-de-chaussée jusqu'au deuxième étage, des portraits photographiques de grandes figures de la musique africaine viennent compléter cette immersion culturelle.

Au terme de la visite, le chef de l'État a notamment suivi une prestation de danse par une troupe locale, avant d'assister aux animations musicales assurées par Les Bantous de la capitale, dont les sonorités ont accompagné cette célébration placée sous

le signe de la mémoire et de la transmission.

Renaissance du musée national : entre histoire, valeur traditionnelle et symbole culturel

Dans le cadre des Assemblées annuelles de la BAD, le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso, rappelait, peu avant l'inauguration du Musée, la portée historique et symbolique de cette réhabilitation.

Qualifiant le Musée de « mémoire vivante » et de « sanctuaire du récit de notre cheminement dans l'histoire », il a souligné que cette institution, fondée en 1965, avait progressivement sombré dans la dégradation durant les années 1990 avant d'être lourdement affectée par les événements de 1997 et le pillage massif de ses collections. Selon lui, cette renaissance traduit la volonté du Congo de protéger sa mémoire collective et de renforcer sa souveraineté culturelle. Le ministre a insisté sur le fait que le nouvel édifice répond désormais aux standards internationaux de conservation muséale et constitue un levier pour le développement touristique ainsi que le rayonnement culturel du pays.

Jean-Claude Gakosso a également salué la place de la rumba congolaise, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comme l'une des expressions majeures du génie artistique africain et du lien culturel unissant les deux rives du fleuve Congo.

Merveille Jessica Atipo